



Art Déco et Art Sacré à Nice.

Alpes Maritimes

Gloria Mansions

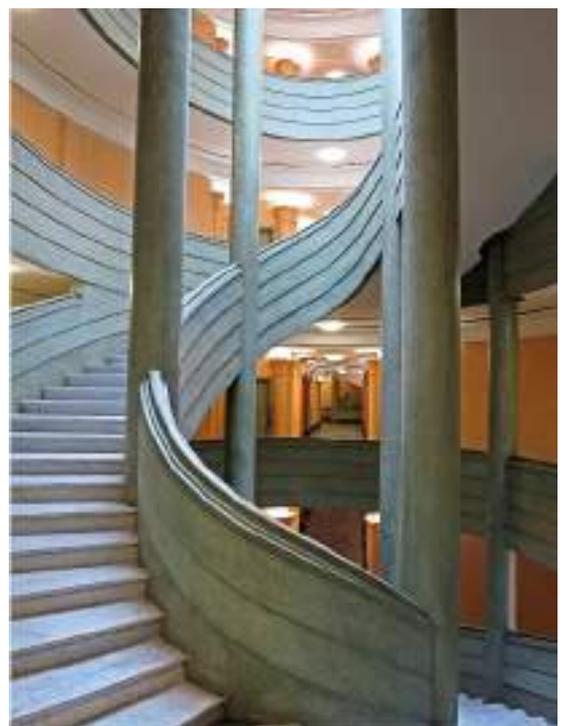
Ce bel immeuble Art Déco, au 123 rue de France, totalement rénové en 2015 et classé Monument Historique et patrimoine du XXe siècle, nous fut exceptionnellement ouvert. Nous en avons découvert l'étonnante architecture sous la direction de la conférencière Martine Pellissier.



L'Exposition des Arts Décoratifs de 1925 à Paris ouvrit de toutes nouvelles perspectives à l'architecture autant qu'aux arts mineurs. Le bâtiment de Gloria Mansions s'en imprégna et fut réalisé entre 1932 et 1934 par deux architectes arméniens, Garabed Hovnanian et Kevork Arsenian pour le compte du promoteur arménien Nahapiet.

Construit en béton armé rehaussé de nacre d'ormeaux à l'effet légèrement scintillant, il présente des façades extérieures et intérieures en forme de vagues. Les balcons ondoyants sont soulignés de bandeaux horizontaux typiques de l'Art Déco et, tout comme la mosaïque de la cour, ils évoquent la mer toute proche. Les bas-reliefs encadrant l'entrée et les pergolas rappellent la côte niçoise. De hautes colonnes sans chapiteaux encadrent les entrées aux belles grilles et rythment les façades.

Passé le vestibule aux boîtes aux lettres en laiton et aux délicats bas-reliefs illustrant les modes de transport de l'époque, on découvre le spectaculaire escalier elliptique qui part du premier étage et auquel on accède par un escalier à deux volées. En ciment vert pâle et souligné par de belles ferronneries, cet escalier s'élève de manière vertigineuse vers les étages supérieurs, s'enroulant autour de hautes colonnes libres et montant vers la lumière de la verrière. Au premier étage, on découvre un sol en manière de terrazzo à larges fragments de marbre, liés également par un ciment vert.



A l'étage, on peut admirer, encadrées par des colonnes-palmiers servant de luminaires, les belles portes de bois ornées de plaques et de poignées de bronze.



Tout aussi lumineuse est la très grande verrière polychrome réalisée par le peintre et décorateur Lassale et représentant un paysage maritime à l'entrée de l'Estérel, d'après un dessein de Mahokian. Ce vaste tableau à l'apparence de vitrail est en fait composé de myriades de tesselles de verre coloré incluses entre deux vitres de verre, accentuant ainsi sa luminosité.

Chapelle de la Miséricorde, dite des Pénitents noirs

Cette chapelle est sans conteste l'une des plus belles églises baroques de la région et elle est classée Monument Historique. Elle fut édifée entre 1747 et 1770, sur l'emplacement d'anciens entrepôts de sel du roi de Sardaigne et commanditée par les théatins.



La chapelle se trouve sous le couvent et sa façade simple et élégante, légèrement bombée, donne sur le cours Saleya.

La décoration intérieure en est opulente et son architecture est plus remarquable encore. L'architecte turinois Bernardo Vittone lui donna un plan en ellipse avec des chapelles latérales elliptiques elles aussi, surmontées d'ouvertures placées de biais. La caractéristique la plus notable en est la composition intérieure que forment les arcs libres et ouverts surmontés de massifs de maçonnerie qui laissent pénétrer la lumière extérieure, symbole de la lumière divine. Ces ouvertures diffusent la lumière vers la voûte et les chapelles. L'ensemble dessine un mouvement ascendant, formé de courbes et de contre-courbes, que soulignent les différents niveaux d'entablements, de corniches et d'ornements dorés ainsi que les pilastres et les faux marbres peints. De nombreux tableaux de saints et les fresques du plafond complètent le décor.



La sacristie comprend deux chefs-d'œuvre de la peinture niçoise : un triptyque dont la partie centrale (original en restauration à Marseille) peinte sur bois, sans doute par Bréa vers 1510, représente la vierge tenant l'enfant Jésus et un retable de la Vierge de Miséricorde qui protège les fidèles de la peste de son vaste manteau vert. Il a été peint par Jean Miralhet en 1429, restauré à plusieurs reprises, d'abord en l'atelier de Ludovic Bréa, puis en 1850 par Luigi Petinatti et en 1952 par J.Malleset.



La confrérie de la Miséricorde s'est consacrée des siècles durant aux funérailles (elle obtenait une fois par an la grâce d'un condamné à mort) et au plus important mont-de-piété de la ville.

Chapelle de la Très Sainte Trinité et du Saint Suaire, dite des Pénitents Rouges

La confrérie des Pénitents Rouges de Nice procède de la fusion de trois confréries plus anciennes : les confréries du Saint Nom de Jésus, fondée en 1578, du Saint Esprit, fondée en 1585 et du Saint Suaire fondée en 1620. Lorsque les troupes révolutionnaires entrèrent à Nice en 1789 pour annexer Nice à la France, les confréries furent interdites et leurs biens confisqués. La chapelle des Pénitents Rouges, vendue au titre des biens nationaux, tomba en ruine. La paix religieuse revenue, les confréries reprirent leur mission d'éducation, d'assistance et de protection sociale, en particulier auprès des indigents, des malades, des veuves et orphelins, des voyageurs et prisonniers. Cette mission était de la plus grande nécessité à une époque où les services de l'état étaient limités.



La chapelle des Pénitents Rouges est sobre et d'un plan rectangulaire, avec une façade néo-classique qui la distingue des chapelles baroques des autres Pénitents. Une première chapelle avait été construite vers 1660 et au fil des siècles elle fut remaniée, endommagée et, dans un état de grand délabrement, entièrement restaurée en 1825 par Paul-Emile Barbéri. Adossée au nord au Sénat, elle est éclairée par des fenêtres hautes vers le sud. Pendant la guerre contre François 1^{er} qui voulait rattacher Nice à la France, la famille princière de Turin trouva refuge à Nice et y apporta temporairement le Saint-Suaire de Turin. Ceci explique nombre d'éléments relatifs au Saint-Suaire et en particulier un beau tableau de J.G. Balduino, Mise au Tombeau et Ostension du Saint-Suaire, peint en 1660, à l'origine pour le maître-autel. On peut également voir à l'entrée de la chapelle un bois polychrome représentant saint Hospice, anachorète du VI^e siècle retiré sur la presqu'île de Saint-Jean-Cap-Ferrat.

Nous avons été reçus dans la chapelle par son prier, le chanoine Marchadier qui nous parla de l'Institut du Christ Roi Souverain Prêtre auquel il appartient.

Le Sénat

Nous avons fini la journée dans la belle salle voûtée de briques de ce bâtiment à la longue histoire.

C'est en 1614, par lettres patentes du duc de Savoie Charles-Emmanuel 1er, qu'est institué le « Souverain Sénat de Nice », sur le modèle des Sénats de Chambéry et de Turin. Il s'installe en 1655 dans le bâtiment actuel, appuyé contre les premiers remparts de la ville. La chapelle contigüe des Pénitents Rouges sera plus tard un oratoire pour les sénateurs.

Le Sénat dut quitter Nice lors de l'entrée des troupes Républicaines mais il y fut rétabli en 1814 et il deviendra cour d'appel en 1848. C'est en ses murs que fut proclamée, en 1860, l'annexion politique du comté de Nice par la France. L'édifice abrite maintenant le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine niçois.

